

# Formations certifiantes et renforcement des capacités

L'École assure également des formations certifiantes en :

- Gouvernance de la sécurité :
- Gouvernance économique ;
- Paix et gouvernance. Ces formations donnent lieu à la délivrance d'un Certificat d'Université.

L'École de criminologie peut aussi organiser des formations spécifiques en renforcement des capacités à la demande des institutions intéressées. Ces formations donneront lieu à une Attestation de participation.

# RECHERCHE

L'École de criminologie et le Centre de criminologie et de pathologie sociale (CCPS), qui lui est rattaché, entendent produire des recherches fondamentales et des recherches appliquées.

La recherche fondamentale est assurée par l'encadrement des doctorants, par les travaux des membres de l'École,





par la transformation de résultats d'études commanditées en des propositions scientifiques répondant aux exigences de la communauté scientifique internationale, par la participation à des programmes internationaux de recherche et à des colloques nationaux et internationaux. Elle s'appuie aussi sur l'organisation d'échanges scientifiques et sur la publication des résultats des travaux de ses membres sous forme d'articles scientifiques ou d'ouvrages.

L'École dispose déjà d'une collection aux éditions Academia L'Harmattan à Louvain-la-Neuve (Belgique), intitulée Publications du Centre de criminologie de l'Université de Kinshasa pour la diffusion de ses travaux de recherche.

Par ailleurs, des partenariats avec des universités et des structures nationales et internationales de recherche sont d'ores et déjà envisagés. Ils nourriront les discussions scientifiques et permettront de développer les collaborations en matière d'enseignement, de recherche et de mobilité.

Concernant la recherche appliquée, elle est réalisée par des études commanditées, des consultances auprès d'institutions nationales et internationales.

# LOCALISATION

L'École de criminologie est située à l'Université de Kinshasa, entre l'ERAIFT et le CNPP (en diagonale du Centre hospitalier du Mont-Amba).

# **CONTACTS**

E-mail: ecole.criminologie@unikin.ac.cd, ccps.criminologie@unikin.ac.cd Tél. (+243) 813 657 483 – (243) 841 307 051



# **CRÉATION**

L'École de criminologie de l'Unversté de Kinshasa a été créée par Arrêté du Ministre de l'Enseignement supérieur et Universitaire du 30 octobre 2018, modifié et complété par l'Arrêté du 24 février 2021. Elle absorbe l'actuel Centre de criminologie et de pathologie sociale (CCPS), rattaché jadis à la faculté de droit.

Elle relève directement du Comité de gestion de l'Université de Kinshasa et jouit d'une parfaite autonomie comme toute autre faculté

## **DIRECTION**

L'École de criminologie est dirigée par un Comité directeur composé des personnes suivantes :

- Professeur Raoul KIENGE-KIENGE INTUDI, Directeur;
- Professeur Jules Éminence NZUNDU, Directeur-adjoint chargé de l'Enseignement ;
- Professeure Sara LIWERANT, Directrice-adjointe chargée de la Recherche et du Centre de criminologie et de pathologie sociale (CCPS);
- C.T. Albert MBOKOLO, Secrétaire académique

# CHARTE DE L'ÉCOLE

La charte définit l'orientation générale de l'École. Elle présente la vision de l'École, ses valeurs et ses missions.

#### Vision

L'École de criminologie de l'Université de Kinshasa se veut un pôle d'excellence rayonnant en République Démocratique du Congo, en Afrique et dans le monde en matière d'enseignement, de recherche et de service aux collectivités dans le champ de la criminologie, en vue de contribuer au développement des droits humains, de l'État de droit ainsi qu'à la gouvernance des institutions.

### Valeurs

En plus des valeurs qui guident l'Université de Kinshasa, l'École de criminologie souscrit aux valeurs spécifiques de l'excellence professionnelle et de l'éthique, articulées autour des principes suivants :

- La créativité :
- L'ouverture d'esprit ;



- Le sens critique ;
- L'esprit d'équipe ;
- Le respect de chaque personne ;
- La transparence;
- La probité.

#### Missions

Les missions de l'École de criminologie de l'Université de Kinshasa sont les suivantes :

- Assurer un enseignement de qualité en formant des acteurs compétents capables de comprendre les situations problématiques, criminalisées ou non, et de proposer des réponses idoines permettant, notamment de développer les droits humains, l'État de droit ainsi que la gouvernance des institutions :
- Développer la recherche fondamentale ou appliquée dans une approche interdisciplinaire dans le champ de la criminologie ;
- Offrir une expertise et un accompagnement aux institutions ainsi qu'aux acteurs sociaux, dans le domaine de droits humains, de l'État de droit, de la gouvernance et, plus généralement, dans le domaine de la régulation sociale, notamment à travers la consultance et le renforcement des capacités.

# **FORMATION**



L'École de criminologie organise un Master en criminologie en trois ans : Master préparatoire, Master I et Master II (en sécurité intérieure, criminologie économique et environnementale, gestion de la paix et des conflits, protection de l'enfant, criminalistique (foreinsique), etc..

En effet, la nature interdisciplinaire de la criminologie intégrant trois principaux pôles de connaissances (sociologie et anthropologie, psychologie et droit) rend indispensable l'acquisition des pré-requis aux études de criminologie par les candidats provenant des différentes disciplines. Le Master préparatoire permet de constituer un socle commun et homogène de savoir et de méthodologie (acquisition des fondamentaux des sciences sociales pour les juristes par exemple, ou acquisition des fondamentaux du droit pour les non juristes etc.) pour ensuite entamer le Master en criminologie en 2 ans.

Après le Master préparatoire, les candidats entament le Master I puis, pour le Master II, ils peuvent choisir entre l'option «Analyse et intervention» et l'option «Recherche»

L'École forme des futurs enseignants après le Master en criminologie, dans un programme de doctorat.

Par ailleurs, l'École de criminologie organise aussi des formations certifiantes destinées aux professionnels.

# Master en criminologie

Le programme de Master en criminologie est ouvert aux candidats répondant aux critères spécifiques suivants :

- être détenteur d'un diplôme de licence dans les disciplines ci-après : anthropologie, communication, droit, économie, environnement, histoire, informatique, lettres, médecine, philosophie, psychologie, relations internationales, sciences politiques, sociologie, etc.
- avoir obtenu au moins 65% en dernière année.
- réussir au test d'admission organisé par l'École.

